



Communiqué de presse

036/24

Montreuil, le 14 mai 2024.

Les actes de répression syndicale doivent immédiatement cesser !

La Fédération CGT Santé Action Sociale condamne fermement l'arrestation et la garde à vue des camarades de Carhaix et de Brest.

Ce 14 mai 2024, ce n'est pas moins de 10 militant·e·s de la santé et de l'action sociale qui sont convoqué·e·s par la police, pour avoir défendu l'hôpital de Carhaix-Brest. Ces convocations étant à différentes dates, la CGT appelle à se mobiliser par l'organisation de différents rassemblements.

À l'origine de cette procédure, c'est une plainte déposée en septembre 2023 par le directeur du CHRU de BREST-CARHAIX concernant l'annonce de la fermeture des urgences du site de Carhaix.

Une nouvelle fois, la méthode de la répression syndicale est utilisée pour museler les salarié·e·s les agent·e·s qui défendent leur outil de travail, l'accès à l'hôpital public, et les usager·ère·s de toute une région.

Par ce communiqué, la Fédération CGT Santé Action Sociale apporte tout son soutien aux camarades et militant·e·s convoqué·e·s aujourd'hui et dans les prochains jours.

Dès maintenant, elle appelle l'ensemble des citoyens, citoyennes à la solidarité avec les professionnel·le·s de la santé, du social et du médico-social qui luttent tous les jours pour assurer des soins et faire de l'accompagnement de qualité.

Le gouvernement, par sa politique libérale et constamment à la recherche d'économies, n'a de cesse de supprimer des moyens à l'hôpital public, de rechercher la rationalisation des coûts et de vouloir rendre l'hôpital efficient et rentable.

D'autres choix politiques et économiques sont possibles, quand l'état commande pour 78 millions de grenades au vu du maintien de l'ordre, il s'agit d'un choix, on voit donc bien là leur priorité !

La CGT n'est pas dupe, l'intimidation ne fonctionnera pas !

Défendre l'hôpital public n'est pas un crime, mais un devoir ! Il ne saurait en être autrement à une époque où se soigner en proximité devient mission impossible pour les usagers de la région.